

cédé de travail qu'on voit rarement employé à Lyon. Il a eu recours en divers endroits à l'emploi d'une sorte de semis de traits courts et menus qui ont une analogie lointaine avec ces fonds éraillés ou rayés qu'on voit sur des estampes du xv^e siècle.

Les planches de cet *Ars moriendi* sont faites avec un soin assez rare dans les éditions de ce temps et doivent être l'objet d'une attention particulière. Nous ne serions pas surpris qu'elles n'aient pas été faites par un tailleur d'atelier d'imprimerie. Elles sont toutes signées des initiales ·I·D· un peu ornées. On les a attribuées à Jean Duvet (30). Cette attribution ne peut être justifiée ni par le style et le *faire* de la gravure ni par la date présumée de l'exécution. La signature est une des singularités du livre.

M. A. Claudin, dont on connaît la haute compétence et qui a bien voulu nous donner son opinion sur ce livre, nous a informé que, dans le *Quadragesimale aureum de peccatis* de Jean Trechsel, daté de 1489, se trouve une gravure sur bois signée avec les mêmes lettres ·I·D· Cette planche représente Robert Caraccioli de Licio prêchant dans une chaire devant le pape, des cardinaux et des évêques. Le style et le mode de gravure sont en effet les mêmes que dans l'*Ars moriendi*.

Il semble qu'on puisse regarder les lettres ·I·D· comme les initiales du graveur, et l'on est d'autant plus

(30) A. Claudin, *Catalogue des livres de MM. Randin et Rostain*, 1873, art. 122. Deschamps, supplément au *Manuel* de Brunet, 1878, t. 1^{er}, col. 67 et 68. E. Jullien de La Boullaye, *Étude sur la vie et l'œuvre de Jean Duvet*, 1876, p. 31 et 32.